



**Une chambre inoccupée chez vous?**

Accueillez un(e) jeune en recherche d'hébergement à proximité de son de travail, de son stage ou de sa formation.



**Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire?**

Vous pouvez bénéficier d'un hébergement temporaire approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sociaux.

**Quelle utilité sociale représente l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant ?**

Un facilitateur de l'insertion professionnelle des jeunes par le logement

Un créateur de lien social

Un gage de qualité

Un tremplin vers le logement autonome

Une solution d'hébergement pratique

Une participation au développement économique

Une participation au Développement Durable du territoire



**Dans quel secteur?**





HTH vous intéresse

## Conditions de fonctionnement et mise en oeuvre

L'**association** met en relation une **demande** et une **offre** potentiellement adéquates. Ils s'engagent conjointement et librement dans une **convention** de mise à disposition qui devient le cadre juridique à leur accord.

Dans le cadre de ce **dispositif solidaire** soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, les tarifs proposés sont de :

- 15 € à 17€ par nuitée dans la limite de 250 € par mois (270€ en période hivernale)

- Ces montants ne comprennent pas le petit déjeuner qui peut être mis à disposition par l'hébergeur·euse (2€ ou forfait 5€ petit déjeuner + dîner).

- L'hébergeur·euse reverse une quote-part à l'association gestionnaire du service pour frais d'intermédiation et de gestion. Celle-ci s'élève à 1.00 € par nuit dans la limite de 20 € par mois.

## HTH en bref...

Aujourd'hui, l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) est une offre supplémentaire et complémentaire élargissant la gamme de logements proposée par les acteurs Habitat Jeunes en Pays de la Loire.

Ce service permet aux jeunes, âgés de 15 à 30 ans, en emploi, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle de bénéficier d'une solution logement au plus près de leur lieu d'emploi et/ou de formation. Plus qu'un logement, ce dispositif permet aux jeunes actifs et aux hébergeur·euse·s d'adhérer à un projet associatif, à un dispositif solidaire et d'être mis en relation par des professionnels compétents de l'habitat jeunes.

## Pour plus d'infos...



<https://aphj-logement.fr/>



@hebergementtemporairechezlhabitant

**Vous souhaitez devenir hébergeur·euse·s ?**

**Contactez l'APHJ !**

2 Rue Louis Eon - 44350 GUERANDE

02.40.11.16.11

[contact@aphj-logement.fr](mailto:contact@aphj-logement.fr)

**Vous avez besoin d'un logement et vous souhaitez vivre l'expérience de l'hébergement chez l'habitant?**

Remplissez le formulaire de demande logement se trouvant sur notre site internet "[aphj-logement.fr](https://aphj-logement.fr)" et mentionnez votre intérêt pour l'hébergement chez l'habitant.